

## Grottes de Vallorbe S.A.

### Convocation

Les actionnaires de la société sont convoqués en  
**assemblée générale ordinaire**  
**le jeudi 22 mai 2003, à 18 h, à la grande salle du Casino à Vallorbe**  
Feuille de présence dès 17 h 30.

#### Ordre du jour:

**1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1 mai 2002**

**2. Présentation du Rapport de gestion sur l'exercice 2002**

**3. Comptes de l'exercice 2002**

**4. Rapport de l'organe de révision**

Le conseil d'administration (CA) propose d'approuver le rapport de gestion et les comptes annuels 2002.

Il propose d'attribuer le bénéfice disponible au bilan de Fr. 154 959.36 de la manière suivante:

Amortissements	Fr. 112 606.80
Dividende 5%	Fr. 40 000.00
Attribution à la réserve générale	Fr. 2 000.00
Report à nouveau	Fr. 352.56

**5. Décharge au CA.**

Le CA propose de donner décharge à ses membres pour la gestion de l'exercice 2002.

**6. Nomination de l'organe de révision**

Le CA propose aux actionnaires de nommer pour l'exercice 2003 la Société de Contrôle Fiduciaire Révision S.A., à Lausanne.

**7. Divers et propositions individuelles.**

Les actionnaires qui désirent faire une proposition au conseil d'administration sont priés de le faire par écrit au président avant l'assemblée générale selon art. 12 des statuts.

Les cartes d'entrée sont délivrées jusqu'au 20 mai 2003 auprès de l'agence immobilière et financière F. Jaillet et Cie, rue de l'Ancienne-Poste 24, 1337 Vallorbe.

Heures d'ouverture: 8 h – 11 h 30  
tél. 021 843 16 36

Les rapports et comptes sont à la disposition des actionnaires dès le 2 mai 2003 à l'agence susmentionnée.

Le conseil d'administration